

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

126
DECRET D/2021/...../PRG/SGG

PORTANT PROMULGATION DE LA LOI L/2021/0016/AN DU 30 AVRIL 2021

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Est promulguée la Loi L/2021/0016/AN du 30 avril 2021, portant protection et promotion des droits des personnes atteintes d'albinisme en République de Guinée.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 18 MAI


Prof. ALPHA CONDÉ